

Les élites d'une capitale de la diaspora : la construction de la Maison coréenne (Koreiskii Dom) à Almaty

Eunsil Yim

► **To cite this version:**

Eunsil Yim. Les élites d'une capitale de la diaspora : la construction de la Maison coréenne (Koreiskii Dom) à Almaty. Valérie Gelézeau. Sŏrabŏl. Des capitales de la Corée, Institut d'études coréennes, 2018. hal-03286499

HAL Id: hal-03286499

<https://hal-univ-paris.archives-ouvertes.fr/hal-03286499>

Submitted on 14 Jul 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Eunsil YIM, « Les élites d'une capitale de la diaspora : la construction de la Maison coréenne (Koreiskii Dom) à Almaty », in Valérie Gelézeau (sous dir.), *Sōrabōl. Des capitales de la Corée*, Institut d'Études Coréennes, coll. Kalp'i, Collège de de France, p. 177-195, 2018.

**Les élites d'une capitale de la diaspora :
la construction de la Maison coréenne (Koreiskii Dom) à Almaty**

Inaugurée en novembre 2004 dans la ville d'Almaty, la Maison coréenne (Koreiskii Dom) est un espace dédié aux activités associatives et culturelles de la diaspora coréenne du Kazakhstan. D'une superficie de 1 000 m², elle occupe le plateau entier du premier étage d'un bâtiment de quatorze niveaux fraîchement construit. Cette Maison coréenne réunit, pour la première fois, dans un même lieu, les organisations coréennes les plus représentatives du pays à commencer par l'Association des Coréens du Kazakhstan (Associaciã Koreicev Kazakhstana, AKK) qui est l'institution propriétaire de Koreiskii Dom et reconnue comme la plus puissante de toutes les structures associatives du pays, et l'équipe de rédaction du journal *Lenin Kich'i* (devenu aujourd'hui *Koryō Ilbo*) qui fut l'unique journal paru en langue coréenne durant la période soviétique. Ainsi, la ville d'Almaty semble-t-elle retrouver un certain prestige qu'elle jouissait jadis en tant que haut lieu culturel de l'ensemble des Coréens de l'URSS, prestige qu'elle a progressivement perdu depuis l'effondrement de l'Union soviétique en 1991 et le démantèlement du système soviétique qui en résulte.



Photo : Koreiskii Dom (entrée principale), Almaty, Kazakhstan
Source : <http://rooakk.kz/modules/contacts.php> (28/05/2015)

Rendue possible par la mobilisation des élites constituées autour de l'AKK, l'ouverture de ce lieu tend à être perçue comme un simple signe évident de la montée en puissance de cette association et de ses dirigeants. Communément partagée par bon nombre d'observateurs extérieurs à l'AKK, une telle interprétation risque de rendre biaisée la compréhension des enjeux multiples enfermés dans cette inauguration et les effets que celle-ci produit sur l'économie relationnelle de l'association coréenne avec différents agents intéressés, en particulier des agents sud-coréens publics et/ou privés.

En s'appuyant sur les enquêtes de terrain essentiellement menées au sein de l'AKK au Kazakhstan (de 2000 à 2004), ce présent chapitre se propose d'analyser le projet de construction de Koreiskii Dom en se focalisant plus particulièrement sur les agents qui s'y investissent, sur les moyens qu'ils déploient ou encore sur les intérêts qu'ils associent – ou perçoivent – à leur mobilisation. L'ensemble de ces analyses vise à comprendre comment la construction d'un édifice, en l'occurrence la Maison coréenne, peut corroborer la stratégie d'autonomisation à l'œuvre déployée par un groupe d'élites de diaspora coréenne face à l'emprise de la Corée du Sud, et ce faisant, contribuer à forger une certaine image de la ville d'Almaty comme celle de la « nouvelle capitale culturelle » des Coréens du Kazakhstan.

Almaty soviétique, le « haut lieu culturel » de la diaspora coréenne

Durant la période soviétique, la ville d'Almaty est considérée comme la « capitale culturelle » de l'ensemble des Coréens du Kazakhstan et ceux de l'espace soviétique, communément désignés Koryŏ saram. Cette notoriété, Almaty ne la doit pas seulement au fait qu'elle représente le lieu centralisateur des pouvoirs politiques et économiques du pays en tant que ville capitale mais, aussi et surtout, à l'existence du journal *Lenin Kich'i* (devenu *Koryŏ ilbo*) et du Théâtre Chosŏn (devenu Théâtre Koryŏ) et la représentation de « haut lieu culturel » qui leur est attribuée.

L'importance symbolique que revêtent ainsi la ville d'Almaty et les deux institutions culturelles qu'elle abrite trouve son explication dans la singularité de la situation diasporique des Coréens du Kazakhstan et ceux de l'ensemble des républiques soviétiques. Ces derniers ne possèdent pas d'entité territoriale identifiable comme ethniquement « coréenne » représentant un lieu de concentration de populations coréennes et de différents types d'activités sociales et économiques qui leur sont propres.

Cette caractéristique est étroitement liée à l'histoire même des Koryŏ saram et au statut social qui leur est assigné, celui de « déplacés spéciaux ». A l'exception de ceux de Sakhaline (l'île est devenue le territoire soviétique en 1946), les Coréens sont issus des populations qui sont installées depuis la fin des années 1860 en Extrême-Orient russe dans les régions frontalières avec la péninsule coréenne, puis déportées en Asie centrale en 1937. La déportation marque durablement leurs conditions diasporiques même après sa condamnation officielle en 1956. L'assignation du statut de « déplacés spéciaux » et l'imposition d'une série de mesures discriminantes qu'elle implique ont accéléré le processus d'assimilation de la diaspora coréenne. L'enrôlement dans le système soviétique allant de pair avec l'inculcation de la suprématie du patriotisme soviétique a pour effet de minorer la culture coréenne en faveur de la culture dominante, russe en l'occurrence. L'état de l'enseignement de la langue coréenne à la fin des années 1980 en est une illustration exemplaire : en 1987 seules 3 écoles primaires dispensent des cours de coréen dans tout le Kazakhstan et les enseignants sont au nombre de 7 pour un total de 191 élèves¹. Le coréen a presque complètement disparu de l'usage courant et certaines sources soulignent que plus de 97% des Coréens ne parlent plus leur langue².

¹ KAN Georgii, *Istoriã Koreicev Kazakhstana* (Histoire des Coréens du Kazakhstan), Almaty, Gylym, 1995, p. 179.

² KHAN Marina, « Language and Ethnic Self Consciousness among Koreans in Kazakhstan », *Korea Journal*, Séoul, 35 (2), 1995, p. 89-106.

C'est dans ce contexte particulier qu'il convient de situer le Théâtre Chosŏn et le journal *Lenin Kich'i* et le rôle qu'ils ont joué dans le maintien de la langue et de la culture coréennes.

Le Théâtre Chosŏn

Appelé *Chosŏn kūkjang*, le Théâtre coréen figure parmi les sept théâtres existants dans les langues des nationalités au Kazakhstan³. Il a connu plusieurs phases de développement depuis sa création en 1932 à Vladivostok. D'abord placé sous la tutelle du parti communiste local, il est transféré en 1968 à Almaty où il est désormais reconnu comme un théâtre de la république du Kazakhstan et porte son appellation actuelle « Le Théâtre national coréen de la comédie musicale de la République. Les artistes et les dramaturges constituent l'un des piliers de la vie du Théâtre. S'ils étaient au nombre de 16 personnes en 1932, le Théâtre compte, en 1968, plus de 70 artistes professionnels, formés dans des institutions académiques spécialisées. Et le répertoire se compose de trois différentes catégories de pièces. La première est constituée des « classiques traditionnels coréens » qui mettent en scène des contes populaires coréens *Ch'unhyangjŏn* ou *Hŭngbuwa nolbu*, *Shimch'ŏngjŏn*, etc. La seconde représente des « œuvres grandes classiques » russes, soviétiques et occidentales, régulièrement mises en scène en langue coréenne et la dernière réunit les pièces théâtrales écrites par des dramaturges coréens contemporains, entre autres, *Koreja v ogne* (*La Corée dans les flammes*) de En Sen Nen (Yŏn Sŏng-Yong).



Photo : Théâtre coréen de musique et de comédie, Almaty, Kazakhstan
Source : Respublikanskii gosudarstvennyi koreiskii teatr muzykal'noi komedii, *66 let koreiskomu teatru-fotoal'bom* (L'album photographique pour les 66 ans du théâtre coréen), Almaty, 1999.

La contribution du Théâtre coréen dans la création artistique se révèle incontestable comme le rappelle Kim Genadii (ancien directeur du Théâtre) dans son témoignage publié dans un livre de photographies dédié au 66^e anniversaire de la création du Théâtre coréen :

« Depuis sa création en 1932, le Théâtre a produit plus de 250 représentations théâtrales et musicales avec en moyenne 3 à 4 nouvelles mises en scène chaque année. Il a permis de produire 80 pièces théâtrales, mises en scène par les dramaturges coréens et 70 pièces d'adaptation, tirées des classiques russes, soviétiques et étrangers, et traduites en langue coréenne grâce à ces mêmes dramaturges. Le Théâtre compte

³ Il existe en tout sept théâtres au Kazakhstan (kazakhstanais, allemand, azerbaïdjanais, coréen, ouïgour, russe et turc) parmi lesquels le Théâtre coréen et le Théâtre ouïgour représentent les plus anciens : le Théâtre ouïgour créé 1934 et le Théâtre coréen en 1938.

aussi des artistes reconnus au niveau national qui ont reçu les plus hauts titres honorifiques de l'Etat »⁴.

Le journal *Lenin Kich'i*

Figurant parmi les trois presses⁵ existantes dans les langues des minorités ethniques au Kazakhstan, le *Lenin Kich'i* représente l'unique presse publiée en langue coréenne durant toute la période soviétique. S'il est d'abord paru en 1938 à Kzyl-Orda au Kazakhstan en tant qu'organe du parti communiste local, son origine remonte au journal l'*Avangard* (*Sönbong* en coréen) créé en 1923 à Vladivostok. L'*Avangard* suit le destin des Coréens : de rares survivants de l'équipe du journal ont réussi à emporter avec eux le matériel typographique qui servira à imprimer le *Lenin Kich'i*. En 1954, celui-ci obtient le statut de « journal de la république » du Kazakhstan et en 1961, il devient le « journal inter républiques », nouveau statut qui l'érige en l'organe culturel de tous les Coréens de l'URSS. C'est à Almaty où il est transféré en 1978 que le *Lenin Kich'i* connaît son apogée : l'équipe de rédaction qui comptait 15 personnes en 1938 passe à 35 en 1978 et le nombre de tirage par numéro à la même période augmente de 6 000 à 13 000⁶.



Photo : le premier numéro de *Lenin Kich'i*, le 15/5/1938, Kzyl-Orda, Kazakhstan

L'un des anciens rédacteurs du journal souligne l'importance de la rubrique « Littérature » dans le maintien de la langue coréenne :

« Pour exister, il fallait bien assumer le rôle d'organe de propagande. Cependant, une autre fonction que le journal devait assurer en tant qu'organe culturel des Coréens soviétiques était de développer la culture coréenne dans sa forme la plus noble qu'est

⁴ KIM Genadii S., « Koreiskii teatr : včera, segodnja i zavtra » (Le Théâtre coréen : hier, aujourd'hui et demain) in Respublikanskii Gosudarstvennyi koreikii teatr musikal'noi komedii, *66 let koreiskomu teatru – fotoal'bom* (66^e anniversaire du Théâtre – album de photos), Almaty, 1999, pp. 14-29.

⁵ Au Kazakhstan, la presse écrite en langue ouïgoure *Uigur Avazi* est publiée deux fois par semaine depuis 1957 et celle en langue allemande *Deutsche Allegemeine Zeitung* est un hebdomadaire publié depuis 1966.

⁶ YANG Wonsik, « Koryō ilboūi ōjaewa onūl » (Le passé et le présent du *Koryō Ilbo*), in KOZYBAEV S.K. (ss dir.), *Bremja gazetnoj strokoj* (Le temps des lignes du journal), Almaty, 1998, p. 5-17.

la littérature coréenne en fournissant un espace de publication à des écrivains et poètes confirmés, mais aussi à des jeunes talents »⁷.

Le prestige de la rubrique « littérature » est incontesté, car elle représente le seul support de publication régulière pour la littérature coréenne offrant un espace d'expressions privilégié aux écrivains, poètes et critiques littéraires de la langue coréenne. C'est à travers cette rubrique que plusieurs générations d'écrivains ont pu participer au maintien de la littérature coréenne. On peut en citer Cho Myung Hee (Cho Myōng-Hŭi), Cho Ki Chun (Cho Ki-Chōn), Kim Sae Ir (Kim Se-Il), Kan Tae Su (Kang T'ae-Su), Han Jin, Men Don Uk (Maeng Dong-Uk), Yang Won Sik, etc.⁸.

Quelle place occupaient réellement le journal et le théâtre chez les Koryō saram ? A cet égard, le récit d'une Coréenne native de la région de Kzyl-Orda, T. Tsoi est un témoignage éclairant :

« Dans le village où j'ai passé toute mon enfance il y avait beaucoup de familles coréennes mais aussi des familles allemandes, kurdes, russes, tchéchènes, etc. Élevée dans un milieu multiethnique, j'ai eu très peu d'occasion de pratiquer le coréen si ce n'est qu'au sein de ma famille. Alors lire le *Lenin Kich'i* fut un véritable moment de plaisir ! Même si la lecture fut difficile pour une enfant comme moi, toutes les pages du journal que je parcourais avec ma grand-mère semblaient dessiner un monde à part, celui des lettres coréennes ! Je m'amusais souvent à identifier des mots que je ne connaissais pas et progressivement, en grandissant, j'enrichissais ma propre liste de vocabulaires. (...) Le jour où il y avait la troupe du théâtre coréen, c'était le débordement de joie ! Certes, je ne comprenais pas toujours tout ! Mais assister au spectacle fut l'unique occasion où les Coréens, adultes et enfants, pouvaient se rassembler librement autour de celui-ci, applaudir les artistes venus de la capitale. Souvent, je ressentais une certaine fierté d'être coréenne »⁹.

Malgré leur vocation première d'assurer la fonction de porte-parole de l'Etat-Parti et de véhiculer, en langue coréenne, l'idéologie officielle du moment, le journal et le théâtre représentaient le seul espace autorisé d'expressions de la langue et de la culture coréennes au-delà des sphères privées.

L'influence de ces deux organes culturels ne se limite pas au seul territoire du Kazakhstan, en particulier depuis qu'ils se sont vus octroyés le statut d'organe culturel « national » pour le théâtre (1968) et celui d'« inter-républicain » pour le journal (1961). Les conditions matérielles et logistiques qu'ils bénéficient favorisent la diffusion de la culture coréenne chez des Coréens vivant dans d'autres républiques soviétiques, notamment en Ouzbékistan où l'on compte la plus importante communauté coréenne (200 000 Coréens). Le théâtre Chosōn assure des tournées régulières de sa troupe et le journal *Lenin Kich'i* est systématiquement distribué par les réseaux de diffusion de la presse soviétique. Ces deux organes culturels permettent ainsi de pallier la dispersion et l'isolement des populations coréennes (voir le tableau) et, ce faisant, de maintenir un certain lien communautaire et/ou de favoriser le sentiment de partager une certaine identité commune.

⁷ Ibid. p. 11.

⁸ *Idem*

⁹ Entretien avec T. TSOI, juillet 2004, Kzyl-Orda, Kazakhstan.

Ainsi, considérés comme le « haut lieu culturel » de tous les Coréens soviétiques, le journal *Lenin Kich'i* et le théâtre *Chosŏn* ont contribué non seulement à la formalisation d'une « culture coréenne », mais surtout à entretenir la croyance collective en l'existence de la langue coréenne. En 1989, alors que le coréen a pratiquement disparu de l'usage courant, la majorité des Coréens du Kazakhstan continuent de le déclarer comme leur *langue natale*. Le tableau ci-dessous que nous avons élaboré à partir des recensements soviétiques, l'un de 1959 et l'autre de 1989, offre à cet égard un aperçu intéressant.

Tableau 1. Perception de la langue natale chez des Coréens du Kazakhstan (1959 et 1989)

Année	Total de population coréenne	Considèrent comme langue natale (<i>sčitajut rodnym jazykom</i>) parmi les langues suivantes			
		Coréen	Russe	kazakh	Autres langues
1959	74 019	54 936 (74%)	19 011 (25,7%)	25	47
1989	103 315	53 420 (51%)	49 604 (48%)	151	140

Source : Les recensements soviétiques de 1959 et 1989.

Malgré la tendance à la diminution – par rapport aux données de 1959 –, l'attachement à la langue coréenne demeure significatif chez des Coréens du Kazakhstan.

Ces constats permettent de comprendre les conditions dans lesquelles le journal et le théâtre coréens ont acquis et consolidé leur représentation de « haut lieu culturel » et par là même, de montrer comment Almaty, ville hôte de ces deux institutions culturelles, a acquis à son tour sa notoriété de « capitale culturelle » dans les représentations collectives des Coréens du Kazakhstan et ceux de l'Union soviétique en général. Dès lors, il est aisé de comprendre la position privilégiée que la ville d'Almaty occupera durant le mouvement de « renaissance » grâce au journal *Lenin Kich'i* et le théâtre *Chosŏn*.

Almaty au centre du mouvement de « renaissance » (1989-1991)

Née dans le sillage de la perestroïka et communément désignée de mouvement de « renaissance », la mobilisation des groupes ethniques de l'Union soviétique pour la liberté d'expressions de leur identité ethnique se traduit chez les Koryŏ saram par les investissements des élites dans la « renaissance » de la langue coréenne. C'est au centre de cette mobilisation que l'on trouve le journal *Lenin Kich'i*. Le théâtre coréen n'est pas totalement absent mais son intervention se limite à la mise à disposition de son local pour l'enseignement de la langue coréenne. Le journal intervient sur plusieurs fronts. Avec l'introduction en septembre 1988 d'une nouvelle rubrique intitulée « Traditions et coutumes », *Lenin Kich'i* traite régulièrement des thèmes consacrés à l'enseignement des coutumes et des cérémonies ancestrales méconnues ou oubliées des jeunes générations. (Jeux traditionnels, recettes de cuisine, règles coutumières de respect à l'égard des personnes âgées, etc.).

Encadré 1. Liste des articles parus dans le journal *Lenin Kich'i* (septembre 1988-septembre 1989)

- Han Jin, « Chosŏn marŭl salija ! » (Sauvons la langue coréenne !), appel destiné à poser le problème de la disparition du coréen, le 21. 09.1988.
- Rédaction, « Chosŏn minjogŭi chŏnt'ong'gwa p'ungsŭp » (La tradition et les coutumes de l'ethnie coréenne), consacré aux jeux traditionnels, appelés Gŭne et Nŏl'ttwiki, le 22.09.1988.
- Rédaction, « Chosŏn minjogŭi chŏnt'ong'gwa p'ung'sŭp », le 01.12.1988. Cette rubrique est consacrée à une recette de gâteaux traditionnels, appelées « ttŏk ».
- Rédaction, même rubrique consacrée à des recettes de cuisine vapeur, le 31.12.1988.
- Rédaction, Rubrique « Učimsja goborit po-koreiski » (Apprenons à parler le coréen), p. 3, le 12.04.1989.
- Rédaction, « Chosŏn minjogŭi chŏnt'ong'gwa p'ungsŭp », consacrée à « nŭlgŭn pumorŭlwihan ũire » (Les comportements coutumiers envers les parents âgés), le 19.04.1989.
- Li Ch'ang Dal, « Ŏnŏnŭn minjok munhwa paljŏnŭi kibon sudan ida » (La langue est le moyen essentiel du développement culturel d'une ethnie), le 02.08.1989.

L'enseignement de la langue coréenne représente un autre front d'intervention comme l'atteste l'insertion en avril 1989 d'une autre rubrique, « Apprenons à parler le coréen » (*Učimsja goborit' po-koreiski*), entièrement dédiée à la diffusion des leçons de langue. Ces dernières qui paraissent plus ou moins régulièrement constituent l'unique support d'apprentissage du coréen jusqu'à l'intervention des acteurs nord- et sud-coréens dans la campagne de réactivation de la langue coréenne.

La contribution la plus significative du journal réside sans nul doute dans sa fonction de rassemblement des élites culturelles en fournissant à ces dernières une tribune publique. L'appel lancé par l'une des figures emblématiques de la littérature coréenne, Han Jin, « Sauvons la langue coréenne ! » en septembre 1988, est la première intervention de ce type. A travers cette tribune, Han Jin dresse un constat alarmiste sur la situation de la langue coréenne, en voie de disparition, et invite les Coréens à se mobiliser pour une véritable « renaissance » de l'identité coréenne :

« Si notre langue disparaît, disparaîtront également la littérature, le théâtre et la presse. Il y a peu de temps encore, en parlant ainsi, j'attirais les critiques des Coréens qui m'accusaient de comportement ethnocentrique et superficiel. Mais, garder encore le silence conduira bientôt à faire disparaître ceux qui sont capables d'écrire et aussi ceux qui savent lire le coréen. [...] Il faut sauver notre langue avant qu'elle ne meure. Pour cela, il faut enseigner le coréen aux enfants, créer des structures d'enseignement dans les universités et surtout un département coréen dans un institut pédagogique pour former de futurs enseignants. Pour donner la possibilité à tous ceux qui sont désireux de l'apprendre, il faut aussi ouvrir des cours d'adultes, là où l'on peut. Même si nous devons surmonter de nombreux défis, il n'est pas question de baisser les bras, car sans cela, notre langue mourra. Un jeune savant coréen me rétorquait ainsi : "Sans connaître le coréen, j'ai réussi ma vie. S'il faut encourager mes enfants à apprendre une langue, je leur dirai alors de choisir l'anglais et non le coréen. A quoi servirait le coréen dans la vie ?". Doit-on apprendre sa propre langue natale uniquement par

intérêt pratique ? En soumettant cette question à nos lecteurs, j'aimerais aussi les inviter à réfléchir ensemble afin de réactiver la langue coréenne »¹⁰.

Cet appel constitue un moment fondateur de l'engagement des élites culturelles et du devenir du mouvement de « renaissance » de l'ensemble des Coréens de l'URSS. Il sera entendu quelques mois plus tard. La forme de mobilisation préconisée par Khan Din, en l'occurrence la création des centres culturels et « Sauvons la langue coréenne » s'imposera comme la cause privilégiée de ce mouvement.

Le prestige de la ville d'Almaty ne laisse pas insensible le gouvernement de la Corée du Sud lorsqu'il s'apprête à déployer sa politique de promotion de la langue sud-coréenne au sein des Koryō saram. En effet, c'est à Almaty qu'il ouvre son premier organisme, le Centre d'enseignement d'Almaty de la République de Corée (Almat'i han'guk kyōyug'won) en août 1991. Le choix du gouvernement sud-coréen n'était cependant pas donné comme allant de soi. Parmi les deux villes initialement pressenties, une nette préférence était en fait donnée à Tachkent, la capitale d'Ouzbékistan pour la raison suivante : l'importance démographique des communautés coréennes, plus particulièrement celles urbaines dont le nombre est évalué à 74 000 personnes dans la ville de Tachkent (1989), chiffre nettement supérieur à celui d'Almaty, estimé à 21 200 personnes. C'est le rapport soumis par l'équipe d'experts au retour d'une étude de terrain effectuée en mai 1991 dans les deux villes candidates qui a joué en faveur d'Almaty. Ce rapport souligne l'importance des organes culturels, le journal *Lenin Kich'i* et le théâtre Chosŏn, en les décrivant comme des canaux de diffusion, capables d'assurer efficacement la promotion de la langue sud-coréenne dans l'espace soviétique¹¹.

Cependant la fin de l'Union soviétique engendre des transformations radicales qui fragilisent la situation des organes culturels. L'État se désengage progressivement de la gestion financière de ces deux organes. Le journal et le théâtre coréens sont ainsi contraints de se tourner vers l'intervention extérieure, en particulier, aux subventions des institutions gouvernementales de la Corée du Sud, entraînant du même coup la fin du monopole de « capitale culturelle » des Coréens soviétiques dont bénéficiait la ville d'Almaty.

Almaty postsoviétique sous l'emprise sud-coréenne (1991-2004)

L'intervention de la Corée du Sud au Kazakhstan se situe dans le contexte favorable de la fin des années 1980 marqué par la fin de la guerre froide et l'établissement des relations diplomatiques avec l'Union soviétique en septembre 1990. Restée à l'écart de tout contact avec la diaspora coréenne durant la période soviétique, la Corée du Sud s'investit activement dans le déploiement des actions culturelles visant à promouvoir, d'une manière exclusive, la langue et la culture sud-coréennes¹². La visée implicite consiste à prendre le monopole de la

¹⁰ Extrait d'un article de HAN Jin, « Chosŏnmarŭl salija » (Sauvons la langue coréenne), *Lenin Kich'i*, Almaty, le 21 septembre 1988, p. 4.

¹¹ KIM German N. et SHIM Young-Sub, « Istoriā sozdaniā i dejatel'nost' Almatinskogo koreiskogo centra prosveteniā » (L'histoire de la création et des activités du Centre d'enseignement coréen d'Almaty), in G. N. Kim et Shim Y.-S., *Istoriā prosveteniā Rossii i Kazakhstana*, KazGU, Almaty, 2000, pp. 259-356 (cit. pp. 264-265).

¹² Il s'agit bien de la langue sud-coréenne (ou le *han'guk mal* en coréen), langue standard de la Corée du Sud, distincte de celle reconnue comme langue standard en Corée du Nord (ou le *chosŏn mal* en coréen). La lutte d'influence menée par la Corée du Nord et la Corée du Sud autour de l'imposition de la langue légitime – nord-

définition légitime de la « coréanité » jusqu'alors détenu par la Corée du Nord qui jouissait d'une influence certaine dans les représentations culturelles des Koryŏ saram.

C'est dans cette perspective que s'inscrit l'ouverture du Centre d'enseignement d'Almaty de la République de Corée (Almat'i han'guk kyŏyug'won), placé sous l'égide du ministère de l'enseignement. Partenaire privilégié des organisations coréennes du Kazakhstan à ses débuts – en particulier, celui de l'Association des Coréens du Kazakhstan –, le Centre d'enseignement sud-coréen occupera rapidement le rôle central dans le microcosme des acteurs engagés dans la légitimation d'une certaine vision de la « coréanité ».

Situé dans la partie limitrophe d'une des plus importantes artères de la ville (Prospekt Abaï), le Centre sud-coréen échappe difficilement au regard des passants par l'effet de contraste que produit son bâtiment (inauguré en 1998) par rapport à la vétusté des immeubles avoisinants. L'impression de pénétrer dans un monde détaché de la réalité qui l'entoure s'accroît en visitant le lieu. Composé de deux immeubles, le nouveau Centre dispose d'une dizaine de salles de cours (15 salles au total dont un laboratoire et une salle audio-visuelle), d'un gymnase (296 m²), d'un amphithéâtre (610 m²) et d'une bibliothèque (240 m²) ainsi que des appartements de fonction. Ce sont dans ces conditions matérielles favorables que le Centre continue de développer et de diversifier ses actions en particulier dans le domaine d'enseignement de la langue et de la culture (sud-)coréennes.



Photo : Le Centre d'enseignement sud-coréen d'Almaty, Almaty, Kazakhstan
Source : <http://www.keca.ac/> (le 28/05/2015)

On assiste à une augmentation importante de son volume d'activités à partir de la seconde moitié des années 1990 – période qui coïncide avec l'investissement massif du gouvernement sud-coréen dans la gestion de ses communautés diasporiques. De 1995 à 2000, le nombre d'inscrits passe de 333 à 700, celui de cours de langue créés dans des établissements scolaires du Kazakhstan augmente de 57 à 199 pour les primaires et secondaires, et de 4 à 11 pour les supérieurs. L'accroissement des enseignants formés par le

coréenne pour la Corée du Nord et sud-coréenne pour la Corée du Sud – au sein des Coréens du Kazakhstan a été analysée dans YIM Eunsil, « Confrontations Nord/Sud au-delà de la péninsule : les Coréens du Kazakhstan », *Critique internationale*, octobre-décembre 2010, pp. 53-71.

Centre sud-coréen de 91 à 230 est un autre indice significatif de l'expansion de cet organisme (cf. tableau ci-dessous).

Tableau 2. Aperçu historique des activités du Centre d'enseignement sud-coréen d'Almaty¹³

Années	Nbr. d'inscrits	Nbr. d'enseignants locaux formés	Nbr. d'établissements dispensant des cours de coréen (nbr. d'élèves)	
			Primaire et Secondaire	Supérieur
1995	333	91	57 (3 210)	4 (nc)
2000	700	230	199 (6 324)	11 (328)

Source : Kim G. et Shim Y. S., *Istoriä prosvešeniä koreicev Rossii i Kazakhstana. Vtoraja polovina XIX v. - 2000g*, Almaty, 2000, p. 336.

Le Centre sud-coréen est omniprésent dans les activités de l'Association de Coréens du Kazakhstan (AKK, Associaciä Koreicev Kazakhstana), toutes celles qui relèvent du domaine culturel. De la création des cours à la formation des enseignants en passant par la gestion des supports de l'enseignement, toute action liée au développement de la langue (sud-)coréenne nécessite l'intervention du Centre, l'Association y assurant essentiellement la fonction de coordination. De 1995 à 1999, on assiste à une progression constante des écoles primaires dispensant des cours de coréen au Kazakhstan.

Tableau 3. Évolution de l'enseignement du coréen dans les écoles primaires du Kazakhstan (1995-1999)

Année	Nbr. d'écoles	Nbr. d'enseignants	Nbr. d'élèves
1995	57	91	2340
1996	110	182	4760
1997	138	199	5535
1998	159	224	5842
1999	200	259	6324

Source : Kim G. et Shim Y. S., *Istoriä prosvešeniä koreicev Rossii i Kazakhstana. Vtoraja polovina XIX v. - 2000g*, Almaty, 2000, p. 336.

Le responsable de l'une des plus importantes antennes régionales de l'AKK, celle de Tchimkent, explique le parcours de création d'une classe coréenne dans une école primaire de la ville :

« Ouvrir une classe de coréen dans une école nécessite une étroite collaboration entre notre association et le Centre d'enseignement d'Almaty. Ce fut le cas de l'école n° 30 qui compte entre 100 et 110 élèves d'origine coréenne. Notre association est intervenue dans la démarche administrative auprès de l'école, par exemple, l'autorisation et l'obtention d'une salle. L'étape suivante ne peut se dérouler sans l'aide du Centre d'enseignement d'Almaty, notamment tout ce qui concerne les supports de l'enseignement et la formation suivie d'enseignants. Donc, l'idée même

¹³ Le présent tableau est établi à partir des données publiées dans KIM German et SHIM Young-Sub, *Istoriä prosvešeniä koreicev Rossii i Kazakhstana*, Almaty, 2000.

d'ouvrir une classe aurait été impensable sans le soutien permanent de notre partenaire sud-coréen ! »¹⁴.

Le Centre d'enseignement sud-coréen intervient aussi dans le fonctionnement des organes culturels de l'AKK, le Théâtre Chosŏn (devenu le Théâtre Koryŏ depuis 1991) et le journal *Lenin Kich'i* (devenu *Koryŏ ilbo* depuis 1991) qui représentent l'emblème du capital culturel de cette Association depuis qu'ils sont placés sous la tutelle de celle-ci (1990 pour le théâtre et 1999 pour le journal). Toutes les représentations du théâtre coréen ont lieu dans le grand amphithéâtre que possède le Centre sud-coréen. Disposer d'une scène pouvant donner régulièrement des représentations théâtrales et des concerts de musique permet d'entretenir l'image de prestige artistique du Théâtre. Quant au journal, l'aide s'opère selon des modalités plus ou moins officieuses et variées dont la forme la plus courante est la prise en charge intégrale de la rémunération du correcteur en coréen. D'une ampleur moins importante que celle observée dans le domaine de la langue, cette participation s'avère cependant déterminante pour l'AKK dans la gestion de ces organes culturels. Car la contribution financière sud-coréenne qui représente en soi une aide modeste a une retombée non négligeable sur l'organisation proprement journalistique. Par l'intermédiaire du Centre sud-coréen, qui intervient directement dans le travail du correcteur – l'objectif étant le maintien des normes linguistiques sud-coréennes –, l'AKK peut en fait s'assurer de la qualité stylistique et lexicale en langue coréenne de son journal *Koryŏ ilbo*.

La « renaissance de la langue et de la culture coréennes », censée représenter l'axe fédérateur de l'AKK, est devenue au contraire un facteur aggravant la logique de dépendance de cette association vis-à-vis de son partenaire sud-coréen. L'AKK doit aussi surmonter la stigmatisation de son image d'« organisation subalterne » du Centre d'enseignement sud-coréen d'Almaty. Et le rapport instauré avec ce dernier de « locataire/propriétaire » depuis qu'elle a installé son siège principal dans le bâtiment de cet organisme sud-coréen ne fait que cristalliser une telle image. Ces constats permettent de mieux saisir les conditions dans lesquelles les dirigeants de l'AKK cherchent à redéfinir sa position à l'égard des Sud-coréens en choisissant délibérément de ne pas solliciter le gouvernement de Séoul lorsqu'ils lancent en 2001 le projet de *Koreiskii Dom*.

La réalisation du projet de « Koreiskii Dom » : fin d'une « capitale ombre » ?

Encadré 2. « Le rêve devenu réalité ! » (*Mečta sbylas !*)¹⁵

En novembre de cette année, comme cela avait été annoncé, les organisations de la diaspora coréenne ont emménagé à la Maison coréenne (*Koreiskii Dom*). Les premiers arrivés furent les membres du Centre Jeune. S'affairant activement, ils ont pris place avec enthousiasme dans le nouveau bureau dont ils ont rêvé depuis longtemps. Le Centre Jeune fut suivi par la Fédération du Petit et du Moyen Business qui, à peine installée, a aussitôt conduit sa première réunion dans la salle de conférence. Y furent discutées plus particulièrement la coopération avec les hommes d'affaires de la Corée du Sud, les perspectives d'activités de la Fédération dans le marché sud-coréen et ceux des pays de la CEI. (...). Lors de cette réunion, Ju. Tskhai fit remarquer que « cette coopération est

¹⁴ Entretien avec Oleg AN, président de l'antenne de l'AKK à Tchimkent, juin 2002, Almaty.

¹⁵ Pour la version intégrale, voir « *Mečta sbylas !* » (Rêve devenu réalité !), in *Koryŏ ilbo*, n° 46, le 19 novembre 2004, p. 1..

importante non seulement pour l'Association des Coréens du Kazakhstan, mais aussi pour toute notre république ». Fut ensuite installé à la Maison coréenne le premier vice-président R. Kim. Sans perdre du temps, le président de l'AKK Ju. Tskhai et R. Kim ont conduit le premier Présidium de l'AKK. Y ont assisté les membres du Présidium, les invités et les invités d'honneur. Y furent abordés le plan d'actions de l'AKK pour l'année 2005 et les perspectives pour la période 2005-2009. Presque au même moment que l'AKK, ce fut le tour de l'équipe de rédaction du journal *Koryŏ ilbo* de s'y installer. Cet aménagement est si précieux pour la rédaction ! Tout était alors à discuter : où placer la bibliothèque et les archives, et comment disposer les bureaux, etc. On ne pouvait pas se passer de ces discussions, car, l'efficacité, autrement dit, la qualité du journal dépend du confort des conditions de travail.

Après l'installation, place à des « hourras ! ». La Maison coréenne accueillit chaque jour des amis qui se sont empressés pour saluer l'accomplissement du rêve le plus cher. Ainsi, les joies de cette installation furent partagées.

Vice-président de l'AKK Roman U. Kim :

« Je ne peux que difficilement exprimer mes sentiments d'aujourd'hui. Cela rappelle plutôt le moment où une famille, qui ne possédait pas son propre toit depuis longtemps, vient enfin d'acquérir sa propre maison. La joie que cela procure est immense ! ».

Rédacteur du journal *Koryŏ ilbo* Tsoi En-Gyn :

« En ce qui concerne le journal, il n'a jamais eu son propre bureau en 80 années d'existence. Pour nous, l'installation à la Maison coréenne est importante et significative. Je pense que cette installation ne tardera pas à avoir de l'effet sur la qualité du journal. [...] Nous ferons de notre mieux pour que le journal, qui est au service de nos lecteurs, devienne exigeant et intéressant pour la diaspora coréenne ».

Comme l'intitule le *Koryŏ ilbo* « Le rêve devenu réalité ! » (*Mečta sbylas !*) à la Une de son numéro du 19 novembre 2004, l'inauguration est vécue comme l'accomplissement d'un vieux rêve qu'est celui d'avoir un espace dédié aux activités associatives et culturelles de la minorité coréenne. Le projet de *Koreiskii Dom* ne date pas d'hier. Il est intimement lié à l'histoire même du mouvement associatif des Coréens kazakhstanaïsi qui a émergé à la fin des années 1980 dans l'effervescence des affirmations des identités particulières des groupes ethniques de l'Union soviétique. Son existence est aussi ancienne que celle de l'AKK qui le porte depuis sa création en 1990 et sa réalisation a nécessité un travail de mobilisation en amont de ses dirigeants qui a ainsi duré près de treize années. Dans quelle mesure cette inauguration rend-elle compte de l'autonomisation à l'œuvre de l'AKK à l'égard des agents sud-coréens ? Elle matérialise de fait la séparation : en s'installant dans un nouveau local dont elle est désormais propriétaire, l'AKK quitte le siège qu'elle louait à un organisme public de Corée spécialisé dans la promotion de la langue coréenne, le Centre d'enseignement sud-coréen d'Almaty depuis 1998 et se sépare d'elle-même de son bailleur. Cette séparation conduit l'association à rompre avec la relation de « propriétaire/locataire » et met fin à une image qui lui est explicitement et implicitement imputée, à savoir celle d'« organisation subalterne » du Centre d'enseignement sud-coréen.

Aussi, disposer de son propre espace permet aux dirigeants de l'association de se libérer d'un sentiment longtemps refoulé. En effet, être locataire du Centre sud-coréen a des effets qui ont profondément affecté les dispositions mentales des occupants : à force de s'accommoder de leur situation et du confort matériel qu'elle procure, ces derniers ont fini par croire que la dépendance vis-à-vis des Sud-coréens allait naturellement de soi ; dépendre de l'aide sud-coréenne n'avait en fait, à leurs yeux, rien d'anormal d'autant plus qu'ils trouvaient une justification soutenable dans l'étalement de la supériorité économique de la Corée du Sud. Ce type de disposition a continué de persister, voire se renforcer même jusqu'au début

des années 2000 et cela malgré la montée en puissance de l'AKK. En somme, le schème de perception des dirigeants de l'association ne se différencie guère de celui communément observable chez la forte majorité des Coréens kazakhstaniens : tous s'accordent sur l'idée selon laquelle la Corée du Sud, en tant que « patrie historique » (istoričeskaja rodina), a un devoir moral de les assister. Pour mieux illustrer notre propos, on peut rappeler que les associations coréennes des pays voisins, celle d'Ouzbékistan (l'Association des centres culturels coréens d'Ouzbékistan) et celle de Russie (l'Association des Coréens de Russie) doivent, toutes deux, l'acquisition de leur espace à l'intervention massive du gouvernement sud-coréen.

Dès lors il est légitime d'interroger comment l'AKK, qui avait jusqu'alors considéré l'intervention du gouvernement sud-coréen comme allant de soi dans la réalisation du projet de construction de Koreiskii Dom, a pu l'envisager sans recourir à cette aide sud-coréenne. Afin d'assurer d'une manière autonome la réalisation de ce projet dont le coût total est estimé à plus d'un million de dollars, l'AKK a choisi le principe de mutualisation impliquant la participation de plusieurs acteurs, d'abord l'AKK commanditaire du projet et les quatre entreprises « ATG », « Kaspiiskii Bank », « KUAT » et « Kazakhmys ». Les modalités de participation de chaque entreprise ne sont pas précisées, mais selon les sources dont on dispose, l'essentiel des transactions a lieu entre l'association et le constructeur « KUAT ». En effet, en échange de la concession du terrain à bâtir par l'AKK, qui en est propriétaire, la compagnie « KUAT » endosse les coûts de travaux (estimé à un million de dollars) et cède, une fois l'achèvement, les deux premiers niveaux de l'immeuble à l'AKK. Les douze autres étages restent revendus au constructeur qui rentabilise ainsi le coût de son investissement.



Photo : Réunion des membres dirigeants de l'AKK au Koreiskii Dom en novembre 2013, Almaty, Kazakhstan.

A partir de gauche, Oleg Nam (2^e), Jurii Tkhai (3^e) et Roman Kim (5^e).

Source : <http://koreilbo.com/ru/191-fotogalereja.html> (28/05/2015)

L'efficacité d'un tel mode de financement ne peut être garantie sans l'existence d'un réseau d'hommes d'affaires solidement constitué autour du leader emblématique de l'AKK, Jurii Tskhai qui est également à la tête d'un groupe d'entreprises. Tout d'abord, il y a Oleg Nam de « KUAT », celle qui s'est chargée de la construction du bâtiment du Koreiskii Dom : il est entré à la direction de l'association en juin 2003 sur recommandation de Ju. Tskhai juste au moment où le projet est lancé et il est le premier Coréen à être officiellement soutenu par

l'AKK à l'élection régionale en novembre 2003 à l'issue de laquelle il est élu député de l'Assemblée de la ville d'Almaty. D'autre part, la participation de « Kaspiiskii Bank » n'est pas un hasard non plus lorsque l'on sait que le président de l'AKK y détient une part d'actions non négligeable. Il en est de même pour les deux autres entreprises, « Kazakhmys » et « ATG », la première spécialisée dans l'industrie de fabrication des farines alimentaires et l'autre dans l'informatique. Comme « KUAT », ces deux entreprises sont dirigées par des Coréens natifs du Kazakhstan qui appartiennent à la génération montante des élites économiques du pays et fortement soutenues par Ju. Tskhai.

S'il est nécessaire d'approfondir ultérieurement l'analyse à propos du cercle d'hommes d'affaire, on peut d'ores et déjà remarquer que l'efficacité de ce groupe ne réside pas uniquement dans le caractère plus ou moins homogène de la sociographie de ses membres qui, tous, appartiennent effectivement à la catégorie des élites économiques les plus en vue du Kazakhstan. Il convient de souligner également l'efficacité d'un mécanisme d'entente entre les individus qui y participent : ils acceptent tous de s'investir dans la maximisation des profits collectifs à condition que chacun puisse en tirer des bénéfices matériels et/ou symboliques pour son propre compte. Cela suppose qu'ils reconnaissent au préalable l'autorité de Ju. Tskhai sous peine de se voir exclus du jeu. C'est par le biais de ce mécanisme d'entente mutuelle que l'on verra Ju. Tskhai céder son siège de membre du Conseil politique (le Polsoviet) du parti au pouvoir du Kazakhstan « Nur Otan » au jeune dirigeant du « Kazakhmys » Vladimir Kim (en 2006), alors qu'il s'agit d'une manière discrète de permettre à celui-ci d'entrer dans la vie politique en compensation de sa participation à la construction de la Maison coréenne. La compréhension de l'ensemble des règles du jeu spécifiques au fonctionnement de ce réseau d'hommes d'affaire permet d'éviter une interprétation hâtive qui consiste à se focaliser sur l'aspect le plus visible, à savoir, l'importance du volume de capital économique de ce groupe pour expliquer la réussite du projet de Koreiskii Dom¹⁶.

Cette inauguration ne produit pas pour autant l'effet escompté par l'AKK. Si elle est censée constituer la preuve la plus tangible pour signifier le rééquilibrage du rapport de domination, il en va autrement pour les agents sud-coréens, en particulier ceux qui sont les plus directement visés par ce changement et, au premier chef, le directeur du Centre d'enseignement sud-coréen d'Almaty. Celui-ci donne son point de vue lorsque nous l'avons rencontré à Almaty en juillet 2004 peu de temps avant l'inauguration de la Maison coréenne :

« Je me réjouis d'abord de voir l'aboutissement imminent du projet de construction de la Maison coréenne. Hélas, le Centre et l'AKK ne seront plus voisins dans peu de temps! Mais cela ne doit rien changer à nos étroites relations. Notre Centre continue toujours de représenter le lieu de promotion de la langue et de la culture coréennes aussi bien auprès de l'AKK que chez l'ensemble de la diaspora coréenne du pays »¹⁷.

Pour le directeur du Centre, l'autonomisation de sa locataire ne doit pas impliquer la fin de la logique de dépendance relationnelle. Car, précise-t-il, que l'association le veuille ou non, la culture d'origine que son Centre prétend incarner constituerait le référent identitaire de la minorité coréenne, ce qui revient à affirmer le maintien de sa position dominante notamment

¹⁶ On emprunte la notion de « capital » à la sociologie de Pierre Bourdieu : Cf. BOURDIEU Pierre, « Espace social et genèse des « classes » », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 52-53, 1984, pp. 3-12.

¹⁷ Entretien avec SHIM Sang-do, directeur du Centre d'enseignement sud-coréen, Almaty, Kazakhstan, juillet 2004.

dans le domaine culturel et par là de minimiser l'effet d'autonomisation escompté par son ancienne locataire.

L'AKK continue d'être perçue comme une organisation toujours dépendante de l'aide de Corée du Sud. Elle porte, contre son gré, l'empreinte indélébile du rapport de force qui régit les relations – plus particulièrement économiques – entre le Kazakhstan, l'État dans lequel elle vit, et, la Corée du Sud, l'État dont elle est originaire¹⁸. Cette empreinte est particulièrement prégnante chez l'AKK, puisqu'elle a bâti son image et une partie de sa réussite sociale sur le rôle d'intermédiaire privilégié entre le Kazakhstan et la Corée du Sud. On comprend aisément les conditions singulières dans lesquelles l'AKK continue encore aujourd'hui de justifier et de réaffirmer la fin de sa dépendance à l'égard des Sud-coréens.

Même si le degré d'autonomisation de l'AKK peut être interprété différemment selon des agents intéressés, l'édification de la Maison coréenne permet aux dirigeants de l'AKK d'affirmer sans détour leur volonté de modifier la structure de l'économie relationnelle avec des agents sud-coréens. L'émergence d'un nouveau discours identitaire coïncide avec l'inauguration de cet édifice. A la différence de l'ancien discours qui a accordé l'importance primordiale aux références linguistiques et culturelles coréennes – ce qui explique et légitime l'influence sud-coréenne –, la nouvelle vision identitaire de l'AKK met davantage l'accent sur la suprématie de l'identité nationale kazakhstanaise.

Cet ensemble d'analyses illustrent l'importance d'un lieu et l'usage de ce lieu afin de (re)définir les règles du jeu inscrites dans une structure des réseaux relationnels donnée.

La ville d'Almaty n'a certes pas retrouvé sa notoriété de « capitale culturelle » de la diaspora coréenne du Kazakhstan comme elle l'a été pendant la période soviétique. Mais elle abrite désormais deux édifices : le Centre d'enseignement sud-coréen d'Almaty témoignant de l'influence toujours pesante de la Corée du Sud et la Maison coréenne traduisant la stratégie d'autonomisation que l'AKK continue de déployer. Elle cristallise, ce faisant, les enjeux autour du monopole de définition de l'identité coréenne et les conditions dans lesquelles les acteurs concernés, sud-coréens et coréens kazakhstanaise en particulier, se mobilisent dans un rapport de forces en évolution.

Sources et références bibliographiques

Almatinskii centr prosvešenia respubliki Koreiä, *Istoriä Koreicev Kazakhstana. Sbornik arkhivnyh dokumentov* (L'histoire des Coréens du Kazakhstan. Recueil des documents d'archives), Vol. 1, Almaty, Séoul, 1998 et Vol. 2, 1999.

Association KAKHAK, *Koreicy Kazakhstana v Nauke, tekhnike i kul'ture* (Les Coréens du Kazakhstan dans la science, la technique et la culture), Almaty, 2002.

Associaciä koreiskikh kul'turnykh centrov Uzbekistana, *10 let spust'ja : k 10-i*

¹⁸ SAYAD Abdelmalek, *La double absence. De l'illusion de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Le Seuil, 1999.

- godovšine Asociacij koreiskikh kul'turnykh centrov Uzbekistana* (Dix ans après: à l'approche de dixième anniversaire de l'Association des centres culturels coréens d'Ouzbékistan), Tachkent, Séoul, 2001.
- Asociaciã Koreicev Kazakhstana, *Koreicy Kazakhstana : illjustrirovannaja istoriã* (Les Coréens du Kazakhstan : l'histoire illustrée), Almaty, 1997.
- _____, *Asociaciã Koreicev Kazakhstana – 10 let* (Association des Coréens du Kazakhstan – 10 ans), Dajk Press, Almaty, 2000.
- BOURDIEU Pierre, « Espace social et genèse des « classes » », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 52-53, 1984, pp. 3-12.
- CHARLE Christophe et ROCHE Daniel (dir.), *Capitales culturelles, capitales symboliques. Paris et les expériences européennes (XIII^e-XX^e siècles)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002.
- DŽARYLGASINOVA R. C., « Ethnocultural development of Koreans of the former USSR : traditions and innovations. », in Kwang-kyu LEE, SLOTE Walter H. (eds.), *Overseas Koreans in the global context*, Séoul, Association for the Study of Koreans Abroad, 1993.
- GELÉZEAU Valérie, *Séoul, ville géante, cités radieuses*. Paris, CNRS Editions, collection Asie Orientale, 2003.
- HAN Jin, « Chosŏnmarŭl salija » (Sauvons la langue coréenne), *Lenin Kich'i*, Almaty, le 21 septembre 1988, p. 4.
- KAN Georgii V., *Koreicy v Steptom krae 5* (Les Coréens dans les régions steppiques), Almaty, Adilet, 2001.
- _____, *Istoriã koreicev Kazakhstana* (L'histoire des Coréens du Kazakhstan), Almaty, Gylym, 1995.
- _____, *Koreicy Kazakhstana. Istoričeskii očerk* (Les Coréens du Kazakhstan. Essai historique), Almaty, Gylym, 1994.
- KHAN Marina , « Language and Ethnic Self Consciousness among Koreans in Kazakhstan », *Korea Journal*, Séoul, 35 (2), 1995, p. 89-106.
- KHAN Gurii V., *Prochloe i nastojaščee koreicev kazakhstana* (Le passé et le présent des Coréens du Kazakhstan), Almaty, Gylym, 1997.
- KHAN Gurii V., *Prochloe i nastojaščee koreicev kazakhstana* (Le passé et le présent des Coréens du Kazakhstan), Almaty, Gylym, 1997.
- KIM German, « K'ajahŭst'an hanin sahoeŭi tangmyŏn kwaje mit chŏnmang » (Problèmes et perspectives de la communauté coréenne au Kazakhstan), in Centre of history of Hankuk University of Foreign Studies, *Tongnip kuka yŏnhap koryŏin sahoe yŏn'gu*, Séoul, haeoetongp'o chedan, Chaeoetongp'o chedan yŏn'gu pogosŏ 2001-1-1, 2003, pp. 227-250.
- Koryŏ ilbo*, « Mečta sbylas ! » (Rêve devenu réalité !), in *Koryŏ ilbo*, n° 46, le 19 novembre 2004, p. 1.
- Respublikanskii gosudarstvennyi koreiskii teatr muzykal'noi komedii, *66 let koreiskomu teatru-fotoal'bom* (L'album photographique pour les 66 ans du théâtre coréen), Almaty, 1999.
- SAYAD Abdelmalek, *La double absence. De l'illusion de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Le Seuil, 1999.

YANG Wonsik, « *Koryŏ ilboŭi ǒjaewa onŭl* » (Le passé et le présent du *Koryŏ ilbo*), in KOZYBAEV S.K. (ss dir.), *Bremja gazetnoj strokoj* (Le temps des lignes du journal), Almaty, 1998, p. 5-17.

YIM Eunsil, *Coréens au Kazakhstan. La construction sociale de l'identité « minorité-diaspora »*, Thèse soutenue à l'Ecole des Hautes en Sciences sociales, Paris, décembre 2012.
